



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/584
22 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 22 JUILLET 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que la partie iranienne a continué de violer tant le cessez-le-feu que l'Accord de Téhéran relatif au no man's land signé par les deux pays. Vous trouverez en annexe le détail des violations commises pendant la période allant du 24 mars au 8 juillet 1996.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

Annexe

<u>Numéro</u>	<u>Date</u>	<u>Description</u>
1	24 mars 1996	À 8 h 30, la partie iranienne a mis en service deux nouvelles positions sur la rive orientale du canal de dérivation dans la zone située face au champ de Majnoun-Sud (coordonnées 565330 et 565349) en déployant dans chacun de ces points 5 à 8 hommes équipés d'armes légères et d'une mitrailleuse de calibre moyen. Un remblai a été érigé autour de chacun de ces deux postes et tous les accès proches ont été fermés.
2	26 mars 1996	La partie iranienne a installé au point de coordonnées 594179 un poste militaire occupé par six hommes équipés d'armes légères de type GC, ainsi que deux caravanes, l'une de couleur orange et l'autre de couleur grise, et une tente.
3	18 avril 1996	À 13 h 20, une embarcation iranienne de couleur grise, de marque Yamaha, équipée d'un moteur de 200 chevaux, s'est approchée de nos eaux territoriales dans la région de Seyhan (coordonnées 310576). Elle avait à son bord quatre personnes habillées en civil et portant des caméras vidéo qui ont filmé la zone à deux reprises.
4	18 avril 1996	À 17 heures, environ 200 Iraniens, hommes, femmes et enfants, ont été aperçus sur le remblai iranien situé face à Chahinia (coordonnées 3066). Ils étaient accompagnés d'un homme portant un turban qui leur a parlé pendant une demi-heure avant qu'ils ne quittent la zone.
5	18 avril 1996	À 17 h 30, une embarcation iranienne de couleur noire équipée d'un moteur de 48 chevaux et ayant à son bord trois personnes habillées en civil et portant des caméras vidéo s'est approchée des positions iraqiennes et ses occupants ont filmé la zone de Seyhan.

<u>Numéro</u>	<u>Date</u>	<u>Description</u>
6	27 avril 1996	À 16 heures, un hélicoptère iranien a été repéré au-dessus de la zone située face au champ de Majnoun-Nord (coordonnées 564490) alors qu'il se dirigeait des lignes arrière iraniennes vers la frontière internationale, à une altitude de 200 mètres. Après s'être rapproché à 400 mètres de la frontière internationale, il est reparti vers les lignes arrière iraniennes à 16 h 10.
7	20 mai 1996	À 4 heures, une embarcation légère iranienne ayant à son bord deux militaires s'est infiltrée dans nos eaux territoriales dans le secteur de Fao et a tenté de pénétrer le périmètre de coordonnées 591872. L'une de nos patrouilles l'ayant prise en chasse, l'embarcation iranienne a ouvert le feu et notre patrouille a riposté. L'embarcation iranienne a alors pris la fuite en direction de la rive iranienne.
8	5 juin 1996	À 18 heures, deux hélicoptères militaires ont été repérés à 2 kilomètres du remblai frontalier face à nos positions du point de coordonnées 723322, dans la zone de Souyouf. Se déplaçant à basse altitude, les deux hélicoptères ont survolé la région avant de repartir vers les lignes arrière iraniennes à 18 h 30.
9	16 juin 1996	À 16 heures, une embarcation iranienne de couleur jaune et de marque Yamaha à coque en fibre de verre et équipée d'un moteur de 200 chevaux, ayant à son bord quatre personnes en civil équipées de Kalachnikov, a enlevé quatre pêcheurs : Farès Abdelhafed, Abdelhossein Abdelhafed, Latif Abdeljalil et Righab Youssef, qui tous pêchaient dans nos eaux territoriales dans le Chatt Al-Arab près de la zone de Ma'amel (coordonnées 5427). Ces pêcheurs ont été emmenés vers la rive iranienne.
10	28 juin 1996	À 17 h 20, la partie iranienne a tiré un obus de mortier de 81 mm sur la zone située face au versant de Sadhouba. L'obus est tombé derrière nos positions au point de coordonnées 4949.

<u>Numéro</u>	<u>Date</u>	<u>Description</u>
11	8 juillet 1996	À 22 h 30, un patrouilleur iranien ayant à son bord trois personnes habillées en civil et équipées de Kalachnikov a arraisonné une embarcation de pêche iraquienne dans nos eaux territoriales, dans la zone de Matouha (coordonnées 293660) et l'a conduite vers les lignes iraniennes avec son équipage, à savoir : Karim Abdelimam, Hamid Chehab et Hassan Ali, tous originaires de la province de Bassorah (Abi Khassib). Des pêcheurs iraqiens ont essayé de s'approcher du lieu de l'incident mais ont dû rebrousser chemin lorsque les Iraniens ont ouvert le feu dans leur direction.
